

PLOUZANÉ

Magazine municipal • Janvier 2001 • N° 64

Meilleurs vœux



Dossier



26 ANS D'INTERCOMMUNALITÉ



DES TRAVAUX QUI S'ACHÈVENT ! UN ÉTÉ QUI S'ANNONCE MARITIME !

Notre magazine jalonne la vie à Plouzané et relate des événements importants pour notre qualité de vie à tous.

Une ville, c'est une mixité sociale tous les jours à recomposer. Nous avons été très heureux de la composition de l'espace de la grande forge. Nous le serons tout autant de l'allée du Petit Manoir : une occupation de l'espace harmonieuse, un habitat bien conçu à la dimension de maisons de ville, des habitants, jeunes ou vieux, heureux d'avoir été retenus parmi les nombreux plouzanéens en attente.

Une ville, c'est également une diversité d'occupation de l'espace public. Ainsi, la rue des Myosotis permettra des diverses fonctions : marchés, loisirs, déplacements, dans le grand respect de ces diversités.

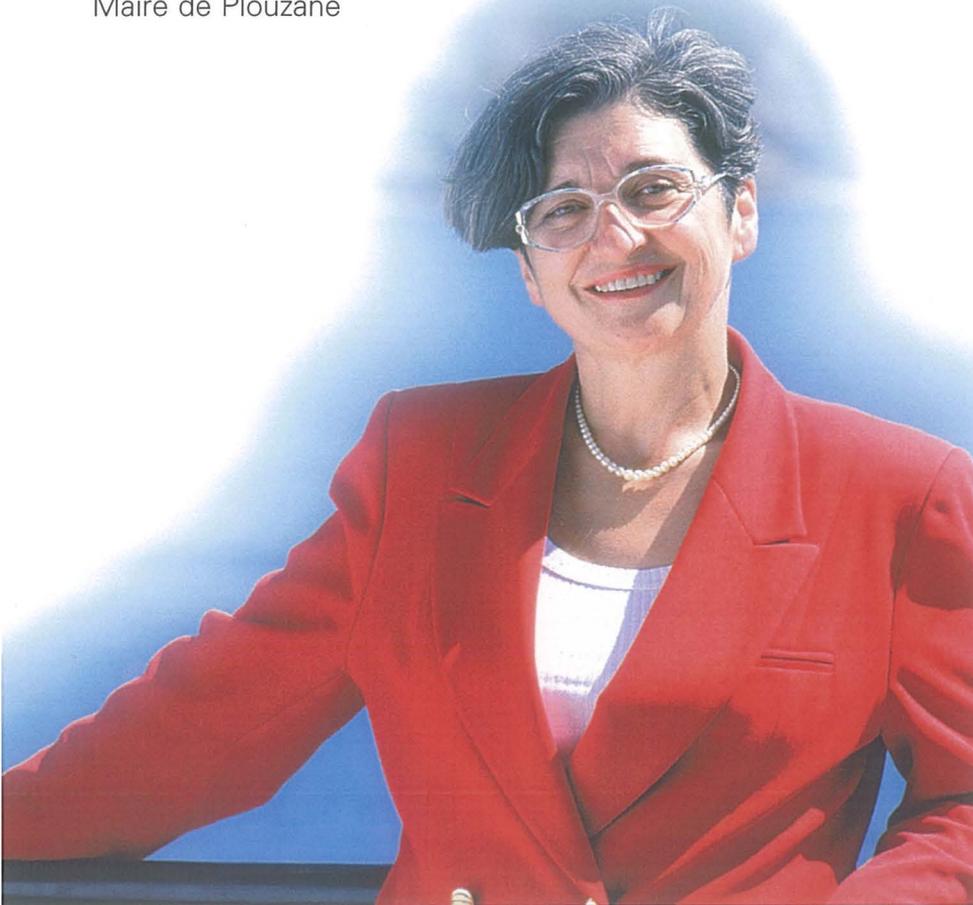
Sur ce nouvel espace plus convivial, le stress n'est pas d'usage.

Une ville, c'est encore un cœur qui bat au rythme des fêtes collectives que nous savons provoquer. Je vous souhaite de vivre intensément et avec fierté pour notre agglomération ce moment tant attendu que sera Brest 2000. A la suite de quoi vous connaîtrez peut-être un moment de détente, de vacances, la mémoire vive de tous ces bateaux, de tous ces visages qui auront fait notre bonheur.

Beaucoup de chaleur dans nos cœurs pour la ville et pour la fête.

Yvette Duval

Maire de Plouzané



SOMMAIRE

2 Editorial - *Yvette Duval*

3 24 mai 73
Création de la CUB

4 Témoignage
Paul Iareur

5 Une coopération solide

6 Les équipements
et la vie associative

7 L'évolution économique
de Plouzané depuis 1974

8 L'habitat
à Plouzané

9 Plouzané
et son cadre de vie

10 Le Technopôle

11 Témoignage :
Jean-François Simon

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Yvette Duval, Maire

CONCEPTION, RÉDACTION, RÉALISATION :

Réponses Associées

CRÉDIT PHOTOS :

M. Le Vaillant (EPSHOM),
Jean-François Simon,
Mairie de Plouzané,
Réponses Associées.

ISSN 1140 5279

24 MAI 1973 : CREATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BREST

Créée par le décret N°73-508 du 24 mai 1973 et mise en place effective le 1^{er} janvier 1974, la Communauté Urbaine de Brest a rassemblé 8 communes : Bohars, Brest, Guilers, Guipavas, le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas, et Plouzané, pour une population globale de 221 600 habitants (source INSEE - 1999).

La création d'une Communauté Urbaine part du principe que les limites territoriales communales ne représentent plus le cadre juridique adéquat pour assurer une gestion rationnelle des besoins d'une agglomération moderne. Au 1^{er} janvier 1974, les élus décidaient de mettre en œuvre une structure institutionnelle originale et dynamique afin de mettre en place des programmes communs tels que la collecte des ordures ménagères, la protection en matière de sécurité publique (corps de sapeurs pompiers), ou bien encore l'entretien de la voirie, etc... Ainsi, au fil des années, une conception et une politique générale se sont progressivement dégagées en matière d'aménagement de zones d'habitations et de zones industrielles, en passant bien entendu par un ambitieux programme de développement des transports urbains (Bibus).

Les structures politiques

La Communauté Urbaine de Brest est administrée par un Conseil composé de délégués désignés par chaque Conseil Municipal des communes membres. Leur nombre est fixé en fonction du nombre de communes et de la population totale de l'agglomération.

Le Bureau

Il est composé du Président et de douze Vice-Présidents élus par le Conseil de Communauté, de trois Conseillers Délégués émanant de groupes politiques non représentés au sein des vices-présidences.

Le Conseil de Communauté

Il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de la Communauté Urbaine et élit le Bureau.

Castel Nevez, un lieu de vie qui s'est embelli au fil des années.



Jusqu'en 1982, il était composé de 70 membres, la répartition des sièges ayant été effectuée par accord amiable entre les communes. De 1983 à 1989 la composition du Conseil est passé à 80 membres.

Le 27 mai 1989, date de l'installation du nouveau Conseil de Communauté, suite aux élections municipales et faute d'accord amiable pour la répartition des sièges, celle-ci a eu lieu selon l'autre procédure prévue par le code des communes : le nombre de délégués a alors été porté à 93 : 2 pour Bohars, 55 pour Brest, 4 pour Gouesnou, 5 pour Guilers, 7 pour Guipavas - le Relecq-Kerhuon et Plougastel-Daoulas, 6 pour Plouzané.

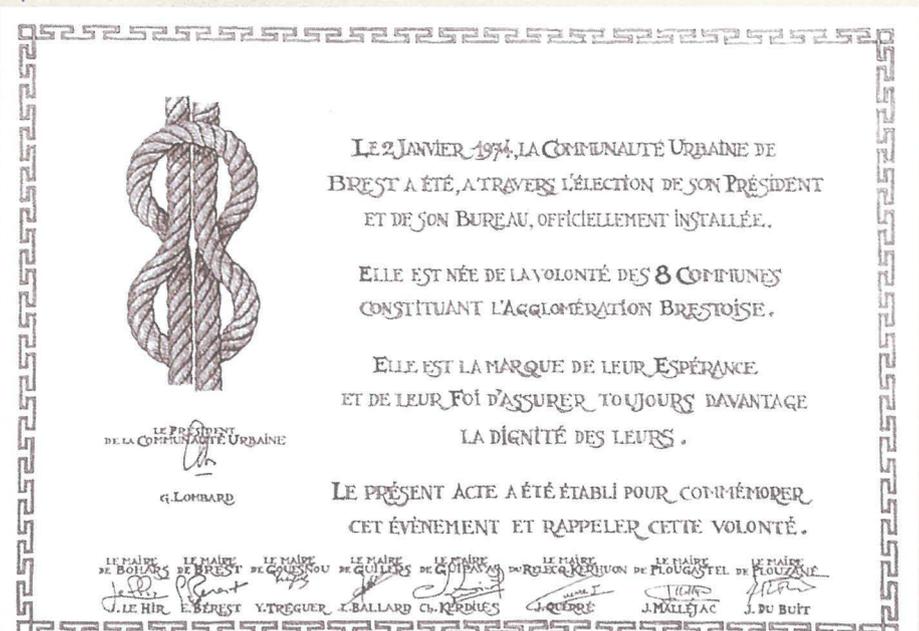
Les Commissions

Les conseillers communautaires sont répartis au sein de Commissions de Travail, chargées d'étudier les dossiers, les rapports soumis au Conseil de Communauté.

Le 21 février 1992, leur organisation a été modifiée ; 6 commissions ont en charge :

- _ Finances, personnel, patrimoine
- _ Travaux, voirie, sécurité
- _ Propreté urbaine, eau, assainissement
- _ Urbanisme, déplacements, cadre de vie
- _ Action économique
- _ Enseignement

L'Acte de Création de la Communauté Urbaine de Brest, signé le 12 janvier 1974.



LA CREATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BREST FUT UNE CHANCE POUR PLOUZANE !

Paul LAREUR, qui fut Secrétaire Général de Mairie de Plouzané de 1969 à 1999 nous confie ici en tant que témoin privilégié d'une grande page d'histoire de la commune, quelques souvenirs et anecdotes.



1972, la mairie vue du clocher.

"Tout a commencé au début des années soixante. A proximité de la Trinité, une quarantaine de logements sortirent de terre et les premiers brestoï, principalement des ouvriers de l'arsenal, vinrent s'installer sur la commune. Par la suite, les choses se sont accélérées et vous comprendrez qu'à 1,50 F le m², de nombreux promoteurs s'intéressèrent vivement à ces terres que de nombreux agriculteurs possédaient. A l'époque il n'existait évidemment pas ce que nous appelons aujourd'hui " Plans d'Occupation des Sols " (POS). C'était un peu l'anarchie foncière et la Mairie (avec ses petits moyens) eu bien du mal à organiser cette nouvelle croissance, ce nouvel afflux de population.

Face à cette désorganisation, mon père (Maire de la commune de 1935 à

1971) s'est rapproché de la Ville de Brest par l'intermédiaire du Syndicat d'Équipement de l'Agglomération Brestoise (SEAB) afin d'élaborer des schémas directeurs et trouver une aide dans la gestion de nouveaux équipements. On peut donc penser que ce fameux SEAB annonçait à terme une association intercommunautaire de plus grande ambition. "

A la fin des années soixante, s'organiser devint vital pour la commune.

" Imaginez qu'en 1969-1970, il y avait 200 à 300 demandes de permis de construire par an ! Les ordures ménagères étaient collectées par un tracteur et une remorque (souvent les déchets étaient entassés ici et là en pleine nature ou simplement au fond du jardin). Quant aux transports, c'était un car le matin et un car le soir ! Et puis je me souviens d'un beau " cafouillage diplomatique " concernant l'Ifremer sur le Technopôle : la Ville de Brest avait acheté le terrain et lors de la pause de la première pierre le Maire de Plouzané n'avait pas été invité ! "

La création de la Communauté Urbaine de Brest offre une meilleure lisibilité pour notre commune.

" La Mairie de Plouzané en 1972, c'était une baraque en bois qui venait de Brest, du Bouguen. Au début, c'était du luxe, mais après 74 (date de création de la CUB) tout s'accéléra et la Mairie fut transférée à Castel Nevez. Le Maire de Plouzané, M. DU BUIT était une forte personnalité et les nouveaux enjeux pour la commune allaient se décider dorénavant au sein de cette nouvelle Communauté. M. DU BUIT, comme tous les autres Maires des communes, se devait de " ne pas se laisser manger " par la grande ville. Allions nous perdre notre indépendance ? Notre identité ?

Très rapidement, les plouzanéens comprirent l'intérêt de la CUB, et à partir de 75 ou 76, ils pouvaient vérifier concrètement ses bienfaits. Pour l'anecdote, quand on demandait à mon fils ce que faisait son père, il répondait : " Il pose des pierres et il boit des coups... " En effet, nous inaugurons régulièrement de nouveaux équipements : collèges, ZAC, etc... "

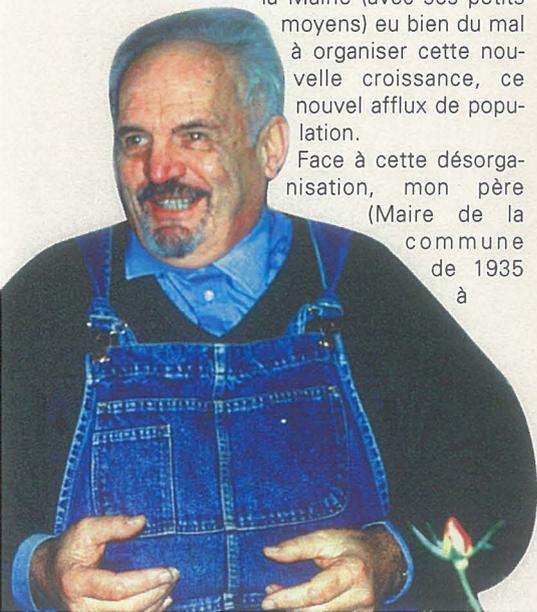
" En guise de conclusion, je dirai (et je peux maintenant le dire puisque je suis en retraite...) que parmi les 8 communes de la CUB, celle qui s'est le plus harmonieusement développée est... Plouzané, et ce n'est pas fini. "

La population de Plouzané depuis 1962

Résultats du recensement de 199 INSEE

Au 8 mars 1999, Plouzané compte 12045 habitants, soit une densité de 363 habitants au km². La population est en hausse depuis 1962 et en 24 ans, depuis 1975 (1 an après la création de la CUB), la commune a gagné 6 878 habitants.

Cette évolution est due à un solde naturel (différence entre les naissances et les décès) largement positif.



Paul LAREUR

UNE COOPERATION SOLIDE POUR UN INTERET COMMUN.

Une chronologie des faits qui illustre des relations toujours plus étroites entre Plouzané et Brest

1965 - Création d'un syndicat d'études " pour une première coopération dans la conception de l'urbanisme entre Brest, Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané ".

1967 - Création d'un syndicat intercommunal à vocations multiples : le Syndicat d'Equipement de l'Agglomération Brestoïse (S.E.A.B.), dont les compétences s'affirment dans le domaine de l'urbanisme, du plan d'occupation des sols, du traitement des ordures ménagères.

1970 - 388 ha de la commune sont rattachés à St-Renan : le centre de gravité de Plouzané se déplace un peu plus vers le Sud et donc un peu plus vers Brest...

1973 - La commune ne fait plus partie du canton de St-Renan ; avec Guilers et Saint-Pierre-Quilbignon, elle appartient désormais au canton de Brest I.

1974 - Mise en place de la Communauté Urbaine de Brest.



Une évolution remarquable du réseau routier entre les années 70 et aujourd'hui.

LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE

La taxe professionnelle concerne les personnes exerçant une activité (commerces, services, entreprises, artisans...) Elle fait partie des taxes locales que sont : taxes d'habitation, taxes sur les terrains à bâtir, sur les terrains bâtis. Actuellement, la CUB est une des plus pauvres en taxe professionnelle en France.

La Taxe Professionnelle hier

La Taxe Professionnelle était perçue individuellement par chaque commune qui votait elle-même son taux professionnel.

Sur les 8 communes que compte la CUB, le taux de la Taxe Professionnelle oscillait entre 13 et 20 %.

Plouzané et Brest se trouvaient dans la tranche supérieure, puisque leur taxe était d'environ 19-19,5 % ; et les 2 communes qui en percevaient le plus étaient Gouesnou et Brest (cela est dû aux faits historiques et géographiques : arsenal, Zone Artisanale, ...)

La Taxe Professionnelle Unique aujourd'hui

Depuis le 1er janvier 2001, la Taxe Professionnelle est Unique (TPU). Elle est issue de la loi Chevènement de 1999, qui affecte la TPU aux groupements intercommunaux, et non plus à chaque commune prise individuellement.

La TPU permet donc de faire un rééquilibrage entre les communes appartenant à une même entité administrative et territoriale.

Ainsi, la TPU au 1^{er}/01/01 sera au taux de 19,53 % pour toutes les communes de la CUB. A Plouzané, ce taux était environ le même : il n'y a donc pas de gros changements pour le contribuable, et cette réforme est plutôt bien accueillie par les entreprises, à qui ce nouveau régime unique semble plus juste et égalitaire face aux chances d'implantation, de développement, ...



LES EQUIPEMENTS ET LA VIE ASSOCIATIVE

C'est essentiellement en matière d'équipements que les réalisations communautaires sont les plus importantes. De 1977 à 1981 par exemple, le montant des travaux communautaires à Plouzané s'est élevé à environ 30 millions de francs. Ces équipements comprennent bien sûr les routes, les réseaux d'assainissement, les systèmes de collecte et de traitement des déchets, mais aussi les bâtiments dédiés à la vie associative et administrative.

Chronologie des décisions communales

(Liste non exhaustive)

26/3/75 : convention avec le SEMAEB pour la réalisation d'équipements au centre ville : Mairie, bibliothèque, Poste, gymnase de Kroas Saliou...

Mairie de CASTEL NEVEZ

☐ 22/02/74 : construction d'une nouvelle Mairie et de la Poste dans la ZAC de Castel Névez

Gendarmerie

☐ 1978 : construction de la gendarmerie

Salle Polyvalente et terrain de sport de TREMAÏDIC

- ☐ 18/12/73 : 1er terrain de sport communal
- ☐ 14/03/80 : salle polyvalente de Trémaïdic
- ☐ 22/05/81 : 4ème terrain de foot à Trémaïdic

Salle Omnisports de KROAS SALIOU

- ☐ 1976 : construction de la salle omnisports
- ☐ 16/02/78 : agrandissement du gymnase

Gymnase de KERALLAN

- ☐ 13/04/84 : construction de la 1ère tranche du gymnase de Kérallan
- ☐ 27/01/97 : projet d'extension du gymnase de Kérallan

Gymnase BOURG

- ☐ 17/11/88 : construction du gymnase
- ☐ 30/06/92 : extension du gymnase

Centres socio-culturel et laïque du BOURG

- ☐ 16/05/80 : début des travaux du foyer laïque
- ☐ 22/09/81 : création d'une école municipale de peinture
- ☐ 19/12/86 : construction du centre culturel
- ☐ 28/12/88 : construction de la salle polyvalente Kéramaze



Le gymnase du bourg.



Le gymnase de Kerallan.



1974, l'année des grands travaux, comme ici à Coat Edern.



L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE PLOUZANE DEPUIS 1974

Avant, et depuis la création de la CUB, Plouzané se distingue par une croissance spectaculaire de l'habitat que les élus, associés à la CUB, se sont efforcés d'équilibrer par la création de zone d'activités. C'est cet équilibre, associé à un cadre de vie de qualité, qui attire encore aujourd'hui de nouveaux habitants sur Plouzané.



En 1977, il n'y avait un champs, puis une route en 1981, et l'ébauche d'une place en 1989...



Aujourd'hui, la place de la mairie est connue et appréciée de tous.

De l'équilibre et du partage des rôles

Quelle différence entre CUB et communes ?

La CUB est un " super outils " qui a permis le développement et la gestion des services urbains en général. Mais cela n'a rien enlevé au rôle des maires dont le rapport aux habitants est d'autant plus crucial. Ils doivent en effet être à l'écoute de leurs administrés, ils doivent savoir les écouter et comprendre quels sont leurs désirs. La CUB représente donc un enjeu majeur de grande envergure, et les maires représentent davantage un enjeu de proximité, de cadre de vie. Ils sont des intermédiaires primordiaux.

Chaque niveau ne peut donc pas fonctionner l'un sans l'autre.

La CUB demain

Je crois qu'aujourd'hui la CUB et les maires ont trouvé un juste milieu, un équilibre serein dans leurs relations, et la notion même de structure intercommunale est acceptée.

Aujourd'hui, un autre chapitre s'ouvre avec le transfert d'autres compétences à la CUB (culture, loisirs...). Sur des bases solides, nous passons inéluctablement à une échelle d'agglomération, où le mode de gestion des équipements sera différent. A une échelle de 10-15 ans, il est également possible d'envisager une élection au Suffrage Universel des représentants de la CUB.

Michel Morvan

Délégué Général au Développement -
Communauté Urbaine de Brest

LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES, DE PLOUZANÉ À LA CUB

- 1/01/74 : Création de la Communauté Urbaine de Brest (CUB)
- 24/07/75 : transfert à la CUB des biens dépendant du domaine public
- 25/02/76 : rétrocession des terrains de la ZAC de Castel Nevez à la SEMAEB
- 15/09/76 : transfert à la CUB des canalisations et installations dépendant du service des eaux
- 20/09/77 : cession à la CUB des terrains sur lesquels sont implantés le collège et le groupe scolaire de Kroas Saliou
- 20/12/93 : transfert à la CUB des locaux à usage économique
- 14/03/94 : transfert de la Zone d'Activité de Mescouézel à la CUB
- 16/01/95 : transfert à la CUB des compétences communales en matière d'énergie (gaz, chauffage, électricité)

L'HABITAT A PLOUZANE

Depuis les années 60, la commune de Plouzané connaît un "boom" spectaculaire de l'habitat, essentiellement sous forme de maisons individuelles. Plouzané est à ce titre le lieu de développement pavillonnaire par excellence. Mais beaucoup d'opérations HLM, de lotissements communaux, d'immeubles locatifs, ont également vu le jour, dans un cadre de vie de qualité, et essentiellement grâce à une coopération efficace entre la CUB et notre commune.



Le lotissement de Kerallan fut l'un des premiers construit au début des années 60.

La nature des logements à Plouzané

Résultats du recensement de 1999 INSEE

Des logements neufs et confortables.

La commune comprend 4 066 logements, dont la majorité sont des résidences principales (96,6 %). Le parc de logements est plutôt récent, puisqu'il a été construit à plus de 50 % après la déclaration de la CUB, en 1974, et qu'environ 20 % a été construit après 1990. Les habitations des plouzanéens présentent donc un confort de qualité : la majorité des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche et possèdent le chauffage central ou électrique.

Le poids des maisons individuelles

Les maisons individuelles représentent 85,5 % des résidences principales.

En effet, beaucoup de familles cherchent et trouvent un confort et un cadre de vie appréciable sur la commune, dont le souci est toujours d'offrir des terrains de qualité.

Chronologie des décisions communales

(Liste non exhaustive)

Zone d'Aménagement Concerté et Différé à usage d'habitation de Castel Nevez

- * 15/03/73 : création de la Zone d'Aménagement Concerté
- * 15/03/73 : création de la Zone d'Aménagement Différé
- * 15/03/73 : convention passée avec la SEMAEB pour la Zone d'Aménagement Concerté à usage d'habitation

Foyer pour personnes âgées

- * 31/03/78 : acquisition d'un terrain pour la construction de pavillons pour personnes âgées au Bourg
- * 26/03/81 : pavillons pour personnes âgées terminés
- * 12/06/84 : inscription départementale au Plan Gérontologique - foyer logement

Élise Ayéla le vrai bonheur au cœur de Castel Nevez



Élise Ayéla est une personnalité de la commune. On la sait artiste (passée maîtresse dans la décoration de coquilles d'œufs), peintre et poétesse, témoin de son temps. C'est en 1983 qu'elle devint Plouzanéenne, première résidente du lotissement "Aiguillon".

"En fait, raconte-t-elle, je voulais venir habiter Plouzané afin de me rapprocher de mes enfants qui faisaient construire sur la commune. Dès 1981, un ami m'avait informée que des logements allaient être construits à Castel Nevez. Je me suis alors rendue immédiatement à la Mairie et je fus la première à être inscrite sur la liste. Quelle chance ! J'ai pu ainsi suivre régulièrement le chantier, là, au milieu des champs. C'était extraordinaire. Il y avait des grues, des camions, de la boue. J'assistais à la naissance d'un quartier tel un champignon sortant de terre. En 1983, à la fin des travaux, je fus la première à me rendre sur le chantier à peine terminé et l'on m'a demandé de choisir mon appartement. Vous imaginez ? Alors bien sûr, j'ai choisi l'appartement le mieux exposé. J'avais l'impression d'être une privilégiée."

Élise Ayéla, avec beaucoup de goût, a investi son nouvel appartement et a vu "fleurir" le centre culturel, la Poste, l'Intermarché, la pharmacie...

Le Club Féminin de Plouzané (riche de 160 membres) émaille ses journées, et pour rien au monde elle ne quitterait "son Castel Nevez".

PLOUZANE ET SON CADRE DE VIE

Les années 60, 70 et 80 ont vu notre commune se modifier profondément, notamment par l'extension des zones d'habitations.

Le souci majeur à une époque a donc été d'abord et avant tout d'accueillir de nouveaux habitants, sans pour autant forcément se soucier de l'évolution parallèle du cadre de vie.

Très vite, les élus ont pris conscience de la nécessité et de l'enjeu de maintenir et d'améliorer le cadre de vie de notre commune, afin de préserver une qualité paysagère nécessaire au " bien être " de chacun. C'est à ce titre d'ailleurs qu'en 1993 notre commune et la Communauté Urbaine de Brest ont engagé un recensement du patrimoine naturel et bâti. Ainsi, 193 objets ou sites ont été répertoriés, faisant de Plouzané une commune riche d'un patrimoine parfois oublié mais bien présent...

LA VIE SCOLAIRE

En 1973, deux écoles existaient à Plouzané, celle de la Trinité et celle de Kroas Saliou. Aujourd'hui, il en existe neuf, preuve du développement important de notre commune depuis la création de la CUB. La construction d'une école est, en effet, toujours le signe positif d'une croissance durable et sereine, souvent associée à l'aménagement de jardins de loisirs, de bibliothèques, et bientôt d'un médiapôle (voir p. 12).

Date de création des écoles

(Liste non exhaustive)

- 1970 : Trinité
- 1973 : Kroas Saliou
- 1976 : Bourg
- 1978 : Coat Edern
- 1982 : Castel Nevez
- 1985 : Kerallan

LES EFFECTIFS ACTUELS DANS LES ÉCOLES

Ecoles maternelles et primaires

Le Bourg :	200
Castel Nevez :	171
Coat Edern :	189
Kroas Saliou :	235
La Trinité :	253
Sainte Anne :	202
Sainte Thérèse :	287
TOTAL :	1 537

Collèges

Kroas Saliou :	443
Quérulent :	411
Saint Michel :	290
TOTAL :	1 144

Chronologie des décisions communales

(Liste non exhaustive)

- * 1980 : aménagement des sentiers côtiers
- * Juin 1985 : ouverture au public du Fort du Dellec



Cet arbre se trouvait avant les années 70 dans un lieu féérique qui inspira de nombreuses légendes. Il représente aujourd'hui notre patrimoine commun.

Les jeunes et les seniors

Résultats du recensement de 1999
INSEE

La commune abrite beaucoup de jeunes : les moins de 20 ans représentent 30,6 % de la population.

A l'opposé, les personnes qui ont plus de 75 ans ou plus ne représentent que 2,4 % des plouzanéens.



Emplacement de l'école de Kroas Saliou au début des années 70, et début de sa construction en 1973.



LE TECHNOPOLE : UN SITE EXCEPTIONNEL POUR UN VIVIER DE COMPETENCES

Le Technopôle, situé à la Pointe du Diable, a commencé à vivre quand, entre 1963 et 1965, Thomson et l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER, qui s'appelait alors Centre Océanologique de Bretagne) s'y sont installés.



Le site du Technopôle vu du ciel.

Construit sur un ancien site militaire offrant un cadre exceptionnel, il s'est développé petit à petit. D'abord, à l'initiative de la Ville de Brest, puis conjointement avec la commune de Plouzané. Aujourd'hui, il accueille plus de 6 000 personnes et représente un " vivier " de savoir-faire qui en fait une vitrine de la Haute Technologie liée à l'exploitation de la terre et à la protection de l'environnement dans le monde.

L'association du Technopôle Brest-Iroise

Cette association a pour mission de conforter le développement des pôles de compétence brestois que sont la mer, l'agro-alimentaire, l'informatique et l'électronique. Une équipe d'animation et de conseil apporte son savoir-faire aux nouvelles entreprises qu'elle

accueille dans une pépinière et développe le transfert de technologies entre la recherche, l'enseignement supérieur et les entreprises.

Le Technopôle Brest Iroise fait partie du réseau EBN (European Business Network), dont la qualité est reconnue par le label " Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation " attribué par l'Union Européenne.

LE TECHNOPOLE BREST-IROISE EN QUELQUES CHIFFRES

6 300 personnes travaillent sur le site. Parmi elles :

- 2 000 étudiants
- 210 enseignants-chercheurs
- 820 ingénieurs-chercheurs et techniciens
- 2 700 personnes dans les entreprises

Une pépinière pouvant accueillir 20 entreprises.

* Un hôtel d'entreprises de 2 700 m².

* Un hameau pouvant accueillir 12 entreprises et d'une superficie de 1 724 m² pour des ateliers, des laboratoires, des bureaux.

* Une résidence d'étudiants de 360 logements.



1969 : début des terrassements pour la construction des bâtiments de l'Ifremer, au lieu-dit de Coatquillé.



L'Ifremer aujourd'hui.

PLOUZANE, PLOUZANEENS : QUELLE IDENTITE ?

Jean-François Simon, professeur d'ethnologie à l'Université de Bretagne Occidentale et auteur de nombreux ouvrages traitant principalement du patrimoine breton, nous livre ses réflexions concernant l'identité de la commune de Plouzané qu'il habite depuis toujours.

Les habitants de Plouzané ont-ils l'impression d'appartenir à la CUB ?

J.F.S. : " Je pense que les Plouzanéens se sentent plus appartenir à Brest qu'à la CUB toute entière, par leur travail, leurs loisirs... Les relations entre Brest et Plouzané sont par exemple beaucoup plus importantes que celles de Plouzané avec Plougastel Daoulas. Mais la CUB en elle-même n'a pas beaucoup de signification, si ce n'est qu'elle émerge d'une volonté purement politique et ne représente qu'un événement historique.

D'ailleurs, le fait que l'appellation choisie ait été " Communauté Urbaine de Brest " veut tout dire, puisque c'est bien Brest qui y est mis en avant. Pourquoi ne pas avoir choisi " Communauté Urbaine d'Iroise " par exemple ? La réponse est que c'est bien Brest qui est au cœur et qui domine la CUB, et que si les communes avaient été à part égale, un autre nom aurait été choisi !

Par contre, l'intercommunalité basée sur la notion de " Pays " est beaucoup plus profonde, parce qu'elle fait coïncider les notions d'administration et de territorialité, et qu'elle se base sur de véritables relations sociales. C'est une redécouverte de l'appartenance des communautés à une territorialité, et c'est ce qu'il y a de plus fort, c'est ce qui " parle " réellement aux gens.

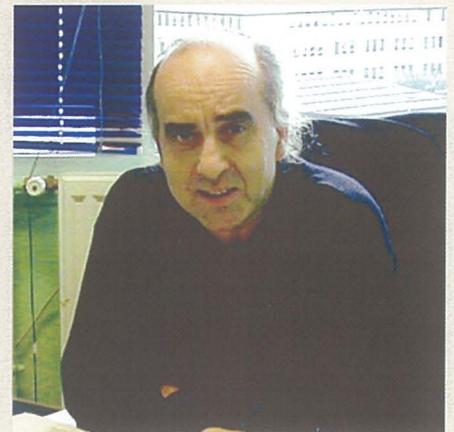
Je pense que les habitants de Plouzané se sont longtemps sentis frustrés par le fait que ce soit la ville qui s'introduise, s'impose et dirige la campagne.

Quand elles voient les changements et l'évolution de Plouzané, beaucoup de personnes disent : " avant, il n'y avait rien ". Mais c'est complètement faux. Il n'y avait pas rien, car il y avait la campagne. Et la campagne, ça représente le bocage, la structuration du paysage par des hommes, des lieux qui suscitent l'imaginaire et qui sont la base d'histoires féeriques... Autant d'éléments qui participent à la vie des gens, qui en constituent les fondements et les repères. Les bourgs sont eux-mêmes des lieux de vie et d'échanges qui n'ont pas attendu la CUB pour exister. La campagne et les bourgs n'ont donc rien à envier à la ville et le complexe de la campagne par rapport à la ville ne devrait donc pas exister. "

Quels sont les changements dans la vie quotidienne des plouzanéens depuis la création de la CUB ?

J.F.S. : " Je pense que le changement le plus important est le développement des transports. Dans le temps, il n'y avait qu'un car qui faisait la liaison avec Brest, et encore, il ne passait que par le bourg et ne s'arrêtait même pas à Castel Nevez par exemple.

Aujourd'hui, les bus sont plus nombreux et passent en pleine campagne. Les enfants peuvent aller à Brest quand ils le veulent, alors que les gens de Locmaria-Plouzané doivent d'abord venir à Plouzané par leurs propres moyens pour prendre le bus pour Brest. Je pense par contre que les déplacements journaliers existaient bien avant la création de la CUB et qu'ils se sont simplement amplifiés au fil des années. "



Jean-François SIMON

Castel Nevez, La Trinité, le Bourg... Plouzané est une commune tricéphale. Atout ou inconvénient ?

J.F.S. : " A Plouzané, chaque pôle d'habitat a ses propres services. On peut même dire que cette tripolarité est équilibrée : Kroas Saliou est davantage administrative, le Trinité davantage commerciale, et en quelque sorte le bourg est tourné vers le cultuel et le culturel.

Ainsi, dans les années 60-70, on a essayé de créer de toute pièce un bourg unique pour la commune, et finalement le fait d'avoir aujourd'hui 3 bourgs est une aubaine, car Plouzané peut ainsi jouer sur la proximité. "

Les plouzanéens auraient-ils perdu leur identité avec la création de la CUB ?

J.F.S. : " Plouzané a toujours vécu à travers la vie associative, dans un souci de conservation, de mémoire du patrimoine culturel et naturel. C'est une façon de pérenniser les événements et de conforter son appartenance à un lieu, à un territoire. Je ne pense donc pas que la commune et ses habitants aient perdu leur identité. Loin de là. "